

CONSULTATION PUBLIQUE DU BAPE :
DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA PRODUCTION PORCINE AU QUÉBEC
Présentation du directeur régional de la Mauricie

Je vais faire une courte présentation sur la contribution de la Direction régionale de la Mauricie en matière d'agroenvironnement et de développement durable des activités agricoles. D'entrée de jeu, précisons que notre direction régionale compte un effectif limité soit une quinzaine de professionnels et de techniciens. Nous devons fournir une gamme relativement large de produits et services et soutenir différentes activités concernant notamment l'adaptation des entreprises et le développement régional. Plus spécifiquement, nous donnons des services dans différents domaines du bioalimentaire, soit les productions animales et végétales ainsi que la transformation et la promotion des produits régionaux. Le domaine de l'agroenvironnement constitue cependant notre priorité d'intervention et, ce faisant, il mobilise près de la moitié de notre effectif. Nous mettons à la disposition de notre clientèle deux centres de services agricoles situés respectivement à Louiseville et à Saint-Narcisse et une direction régionale qui se trouve dans la nouvelle ville de Trois-Rivières. Nos interventions s'adressent principalement aux producteurs agricoles et également aux nombreux intervenants (clubs-conseils, Fédération de l'Union des producteurs agricoles de la Mauricie, centre local de développement, société d'aide aux collectivités, municipalité régionale de comté, etc.) qui gravitent autour du secteur bioalimentaire régional et avec lesquels nous travaillons en concertation.

En ce qui concerne plus particulièrement l'agroenvironnement, notre stratégie d'intervention, à l'instar des autres directions régionales, consiste à cerner la problématique environnementale à l'échelle de l'entreprise et à proposer des solutions adaptées pour réduire les risques de pollution agricole diffuse ou ponctuelle des ressources eau, sol et air.

De façon concrète, notre équipe intervient sur le terrain par des programmes d'aide financière, du soutien technique et du transfert technologique. Nos principales cibles sont la gestion des fumiers, la fertilisation, les pratiques agricoles de conservation des sols, la protection des berges et la lutte intégrée. Nous intervenons également de façon concertée avec différents partenaires, dont les clubs agroenvironnementaux, l'Union des producteurs agricoles et le ministère de l'Environnement pour accélérer la mise en conformité des entreprises aux nouvelles règles environnementales et favoriser l'adoption des pratiques agricoles de conservation.

Voici quelques exemples d'actions structurantes qui illustrent nos différentes interventions en matière d'agroenvironnement, outre notre collaboration avec les deux clubs agroenvironnementaux :

- Implication de notre direction régionale dans deux projets à caractère agroenvironnemental utilisant l'approche par bassin versant. Le premier projet, celui de la Corporation d'aménagement et de mise en valeur du bassin de la Batiscan (SAMBBA), concerne la rivière des Envies, tributaire de la Batiscan. Il s'agit d'un projet d'acquisition de connaissances mené en collaboration avec l'Université du Québec à Trois-Rivières qui a débuté en 2002 et qui devrait permettre de caractériser les différentes sources de pollution. Ce projet débouchera sur un plan d'intervention en matière agricole. L'Union des producteurs agricoles est l'un des principaux partenaires dans ce projet. Le second projet, celui de la Corporation d'aménagement et de protection de la rivière Sainte-Anne, a donné lieu récemment à deux démonstrations sur les techniques de réhabilitation de cours d'eau en milieu agricole. Une entreprise agricole a d'ailleurs remporté, pour les aménagements qu'elle a faits, un prix d'excellence décerné par Habitat faunique Canada dans le cadre du concours Paysage agricole canadien.

- Participation à l'élaboration et à la mise en place de deux règlements de contrôle intérimaire (RCI) visant à encadrer le développement de la production porcine sur le territoire agricole des municipalités régionales de comté des Chenaux et de Maskinongé. Cette intervention a permis de déterminer des périmètres de protection autour des villes, villages et autres points d'intérêt, afin d'assurer une cohabitation harmonieuse.
- Mise en place d'un mécanisme administratif de coordination régionale en agroenvironnement par la création d'un comité tripartite MAPAQ-MENV-UPA. Les résultats recherchés consistent en une approche davantage proactive et consensuelle à l'égard des problématiques environnementales régionales. À titre d'exemple, le comité organise des sessions d'information concernant le nouveau règlement sur les exploitations agricoles.
- Soutien professionnel et technique au réseau provincial d'avertissements phytosanitaires. Un des principaux objectifs de ce réseau est de favoriser l'utilisation rationnelle des pesticides.
- Aménagement d'une ferme modèle (municipalité de Saint-Paulin) de production bovine pour favoriser la diffusion des bonnes pratiques agroenvironnementales dans ce domaine de production.
- Collaboration avec le Mouvement vert Mauricie dans le cadre d'un projet d'implantation d'un corridor forestier pour la biodiversité.
- De plus, dans le cadre d'un projet de réduction de l'utilisation des pesticides, en collaboration avec l'Union des producteurs agricoles 42 entreprises agricoles ont pu s'initier à ce concept.

- Participation de la direction régionale à des comités locaux, afin de régler des problématiques liées à la cohabitation.
- Soutien technique ou financier à l'implantation de brise-vent naturels, et ce, depuis près de 15 ans.
- Soutien professionnel, technique et financier à la lutte intégrée dans les secteurs des petits fruits, de la pomme de terre et du maïs.

À la lumière de ces exemples, vous constaterez que notre marque de commerce régionale dans le domaine de l'agroenvironnement est l'intervention avec les partenaires. Cette façon de faire, bien que plus complexe, nous permet de créer un bon effet de levier et de poser des gestes porteurs. Cette approche nous apparaît pertinente et bien adaptée au contexte régional, et nous entendons la maintenir.

Norman Houle, directeur régional
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Direction régionale de la Mauricie
91, boulevard Saint-Louis
Saint-Louis-de-France (Québec) G8T 1E5
(819) 371-6761

29 janvier 2003